

# BTS Métiers de l'Esthétique de la Cosmétique et de la Parfumerie (BTS MECP)

## Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Concevoir et réaliser des prestations esthétiques.
- Conseiller et vendre des produits et appareils de haute technologie.
- Elaborer et mettre au point des protocoles opératoires.
- Fabriquer des produits cosmétiques.
- Participer à la démarche qualité d'un produit cosmétique (évaluation, réalisation de contrôles).
- Elaborer un projet d'exploitation et/ou un plan business.
- Encadrer le personnel d'une entreprise.
- Développer la relation et les services.
- Participer à la gestion financière de l'entreprise.

## Entreprises d'accueil

Instituts de beauté, centres de beauté, spa, thalassothérapie, grands magasins, parfumeries, parapharmacies, magasins bio, laboratoires spécialisés dans la cosmétologie.

## Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire soit d'un diplôme de niveau 4 (ex-niveau IV) en esthétique cosmétique (Bac Pro ou BP), soit d'un baccalauréat général ou technologique + CAP esthétique Cosmétique Parfumerie.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
32033603	20693

## Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2.

## Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).  
Démarrage en septembre.

## Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

## Rythme de l'alternance

En moyenne :  
3 jours en UFA  
2 jours en entreprise.  
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

## Coordonnées de l'UFA



## LPP La Fontaine

Chemin des prés d'enfer  
74210 FAVERGES  
04 50 44 50 01  
ufa@lpp-lafontaine.com  
www.lpp-lafontaine.com

## Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Langue vivante 1 : Anglais
	Langue vivante 2 : Espagnol
	Physique appliquée
	Chimie appliquée
	Biologie appliquée
Matières professionnelles	Conception et mise en œuvre de techniques esthétiques
	Environnement esthétique
	Méthodes et moyens de communication
	Promotion et communication commerciale
	Culture Économique, Juridique et Managériale
	Environnement de travail : un outil stratégique
	Le produit cosmétique
	Management des équipes
	Management de l'entité commerciale
	Cadre scientifique et technologique
	Mise en valeur de produits et de services et communication publicitaire
	Actions professionnelles
	Travaux pratiques pluridimensionnels

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>E1 : Langue vivante étrangère (Anglais)</b>	2	CCF	Oral
<b>E2 : Environnement professionnel</b>	3	Ponctuel	Écrit
<b>E3 : Environnement scientifique et technologique</b>	4	CCF	Écrit
<b>E4 : Épreuve Professionnelle</b> • Techniques professionnelles • Mise en œuvre opérationnelle management	6 4	CCF	Pratique
<b>E5 : Conseil et expertise scientifiques et technologiques</b>	4	Ponctuel	Écrit
<b>E6 : Soutenance du projet</b>	5	Ponctuel	Oral
<b>Épreuve facultative Langue vivante</b>	Pts > 10	Ponctuel	Oral

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)

- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)

- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>85%</b>	<b>90%</b>	<b>87,06%</b>
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP / DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>44%</b>	<b>44%</b>	<b>70%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>	<b>18%</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>83%</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Licence pro manager technico-commercial en esthétique cosmétique.
- Licence pro commerce spécialité vente et commercialisation nationale et internationale des produits de la cosmétique parfumerie.
- Bachelor esthétique luxe
- Bachelor esthétique santé social...

### Débouchés professionnels :

- Responsable d'institut, de spa, de centre de beauté, de parfumerie, d'entreprise de distribution.
- Conseiller de vente.
- Assistant chef de produit.
- Esthéticien(ne).
- Conseiller expert.
- Formateur (France, International).
- Animateur-formateur, marchandiseur.
- Technico-commercial.
- Technicien en biométrie et analyse sensorielle.
- Technicien en recherche et de développement...

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 600 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
  - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1<sup>ère</sup> année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : la rémunération sera celle d'une 2<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
  - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
    - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
    - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
    - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Accès par transport

- Parking gratuit sur place (pensez au covoiturage).
- Bus : Lignes 51-52 (Annecy – Albertville), arrêt « lycée La fontaine » à 50 m du lycée.
- À partir de la gare SNCF d'Annecy : environ 35 min de trajet.
- À partir de la gare SNCF d'Albertville : environ 20 min de trajet.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

## Les + de la formation

- **Restauration**
  - Cantine / self sur place
- **Hébergement**
  - Internat sur place

## Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées video projection, Espace numérique.
- Plateau technique institut pédagogique, espace vente.

## Coordonnées de l'UFA



### LPP La Fontaine

Chemin des prés d'enfer  
74210 FAVERGES  
04 50 44 50 01  
ufa@lpp-lafontaine.com  
www.lpp-lafontaine.com

### CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026